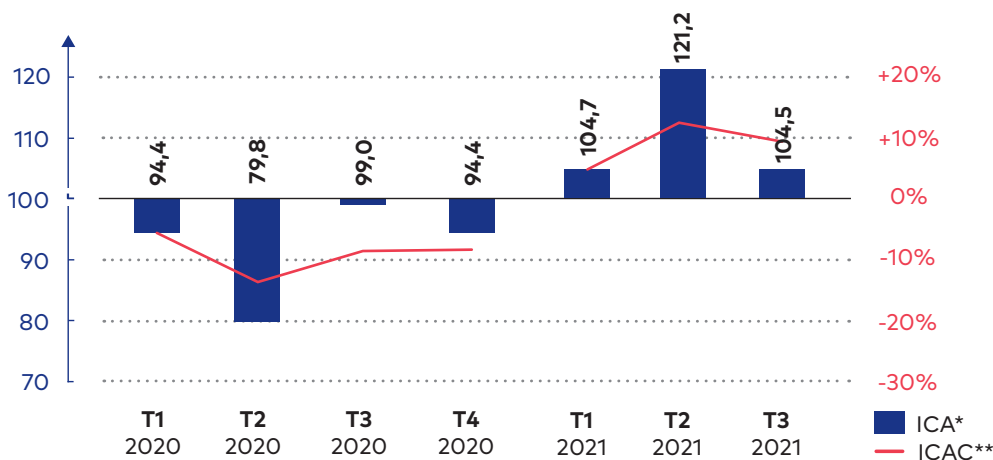


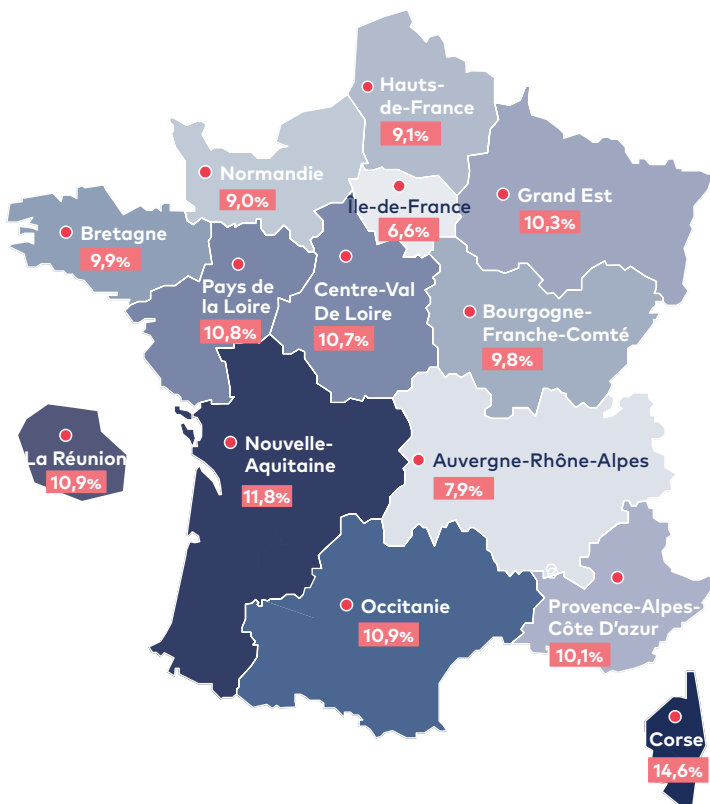
L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ

- Au 3^e trimestre 2021, les mesures restrictives ont été allégées, même si la mise en place du passe sanitaire a pu avoir des effets sur certaines activités. Les TPE-PME françaises ont ainsi enregistré un troisième trimestre consécutif de croissance, avec une hausse de chiffre d'affaires (CA) de 4,5 % par rapport au 3^e trimestre 2020. Si cette augmentation est à mettre en regard du léger recul de l'ICA (indice de chiffre d'affaires) un an plus tôt, la comparaison avec les résultats de 2019, c'est-à-dire avant-crise, révèle une progression de 2,8 %***.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse d'activité de 9,3 % par rapport aux trois premiers trimestres 2020. Comparativement aux trois premiers trimestres 2019, il affiche en revanche une légère baisse (-0,3 %).
- Ces résultats moyens masquent des disparités en termes géographique mais surtout sectoriel. En effet, la crise et les mesures de restriction n'ont pas touché de la même façon les différentes activités et territoires. Les éléments sont détaillés dans la suite de l'analyse.



de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020

LA CARTE DE FRANCE (en ICAC)



L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES RÉGIONS

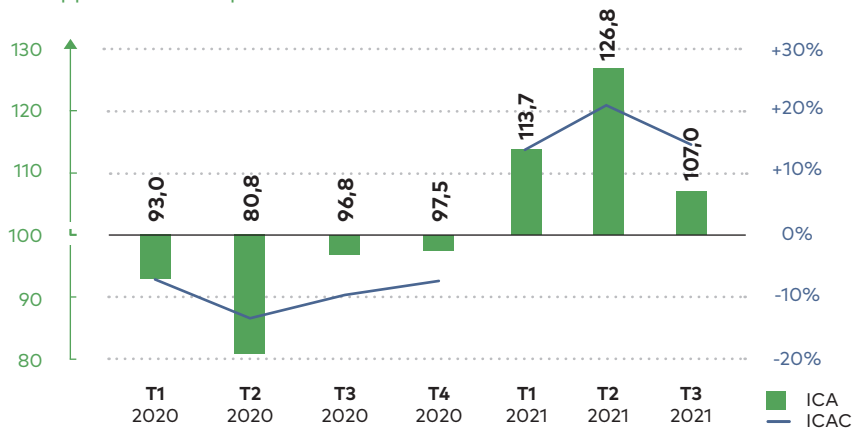
- Comme lors du précédent trimestre, les TPE-PME de toutes les régions ont affiché une hausse d'activité cumulée sur les trois premiers trimestres, notamment car les baisses d'activité avaient été particulièrement significatives un an plus tôt.
- Les entreprises corses (+14,6 %) et de Nouvelle-Aquitaine (+11,8 %) enregistrent de nouveau les plus fortes progressions. Les structures réunionnaises, d'Occitanie, des Pays de la Loire, du Centre-Val de Loire, du Grand Est et de Provence-Alpes-Côte d'Azur affichent également des hausses supérieures à 10 %. Les TPE-PME d'Île-de-France (+6,6 %) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (+7,9 %) continuent en revanche d'afficher les plus faibles augmentations. Pour les autres régions, la hausse du CA cumulé sur les trois premiers trimestres 2021 s'établit entre +9 % pour Normandie et +9,9 % pour la Bretagne.
- L'analyse des résultats par rapport à 2019 révèle une situation plus contrastée. Les entreprises réunionnaises connaissent la plus forte croissance d'activité (+3,8 % sur les trois premiers trimestres), suivies de celles de Nouvelle-Aquitaine (+3,4 %), Bretagne (+3,2 %) et Pays de la Loire (+2,8 %). Les entreprises des régions Occitanie (+1,8 %), Bourgogne-Franche-Comté (+1,4 %), Normandie (+1,4 %), Centre-Val de Loire (+1,3 %) et Hauts-de-France (+0,9 %) enregistrent des hausses plus faibles. La croissance est (quasi) nulle pour celles de Grand Est (+0,1 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (0 %). Les TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes (-0,5 %), de Corse (-3,9 %) et surtout d'Île-de-France (-7 %) affichent toujours un niveau d'activité inférieur à celui d'avant-crise.
- Pour plus de précision, les résultats sont détaillés dans les analyses régionales.

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. *Ce trimestre, en complément de l'ICA et l'ICAC entre T3 2021 et T3 2020, nous avons aussi calculé l'évolution entre T3 2021 et T3 2019 (c'est-à-dire avant-crise), sur un périmètre d'entreprises présentes dans la base sur ces deux périodes (donc légèrement différent). Cela permet de mettre en perspective les résultats affichés au 3^e trimestre 2021 par rapport au 3^e trimestre 2020.

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE D'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Industrie manufacturière

Les TPE-PME de l'industrie manufacturière enregistrent un troisième trimestre consécutif de progression de leur activité (+7 %), même si l'effet de base était toujours favorable. La comparaison par rapport au résultat de 2019 révèle également une hausse (+3,2 % par rapport au 3^e trimestre 2019). En cumulé depuis le début de l'année, les entreprises du secteur enregistrent une croissance de CA de 14,7 % par rapport aux trois premiers trimestres 2020, mais également de 3,7 % par rapport aux trois premiers trimestres 2019.

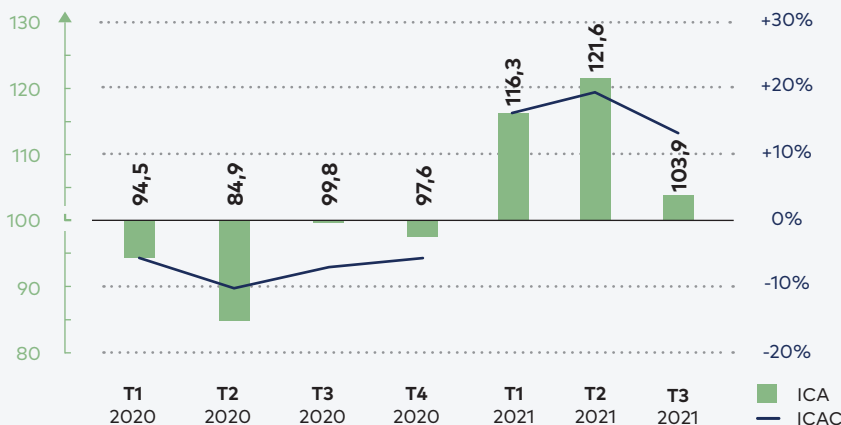


+14,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries voient, pour le troisième trimestre consécutif, leur CA croître (+3,9 %). Elles atteignent ainsi +13,1 % de hausse cumulée de CA sur les trois premiers trimestres 2021. Comparativement à 2019, elles affichent également une progression de 3,4 % sur le trimestre et de 5 % en cumulé sur les trois premiers trimestres de l'année.

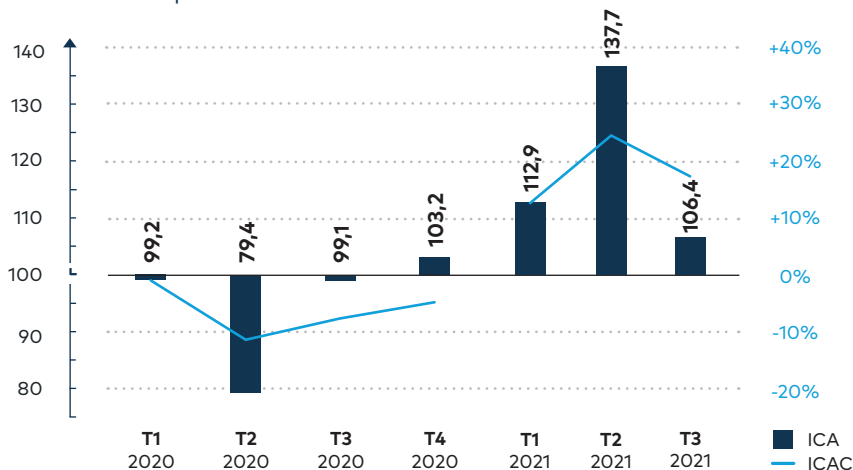


+13,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020

Construction

Pour les TPE-PME de la construction, la croissance est toujours de mise. Elles enregistrent une hausse de CA de 6,4 % au 3^e trimestre 2021 et voient ainsi leur activité progresser de 17,2 % sur les trois premiers trimestres par rapport à la même période l'an passé. Si ce résultat doit être nuancé en raison des baisses d'activité des trois premiers trimestres 2020, l'analyse des résultats par rapport à 2019 révèle tout de même une croissance de 4,5 % au 3^e trimestre et de 8 % en cumulé sur les trois premiers trimestres de l'année.

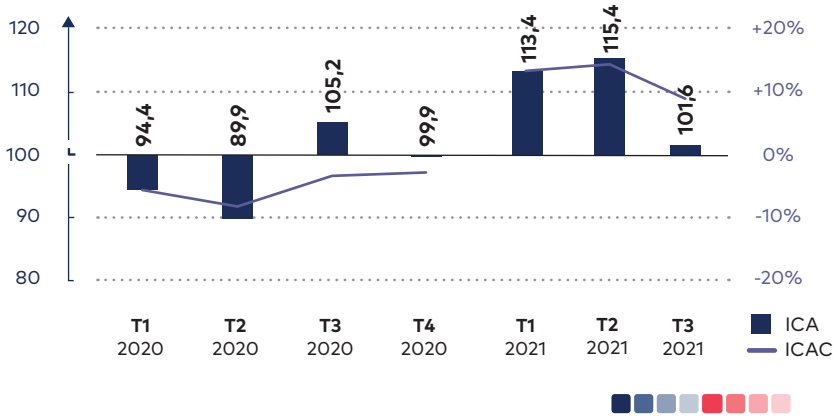


+17,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020

Commerce

Les entreprises du commerce voient leur activité croître pour le troisième trimestre consécutif (+1,6 %). En cumulé sur les trois premiers trimestres de l'année, elles enregistrent une augmentation de CA de 9,1 % par rapport à la même période en 2020. Comparativement à 2019, les structures du secteur affichent une hausse de 6,5 % sur le trimestre et de 5,4 % depuis le début d'année.

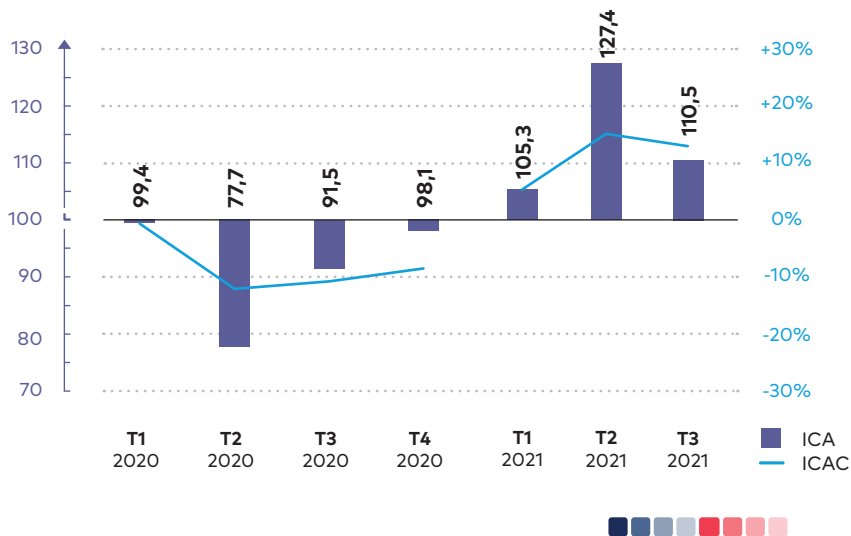


+9,1%

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020

Transports et entreposage

L'ICA des entreprises des transports et de l'entreposage indique une augmentation de l'activité pour le troisième trimestre consécutif (+10,5 % sur le 3^e trimestre) et l'ICAC révèle une hausse de 12,9 % en cumulé depuis le début d'année, même si l'effet de base était nettement favorable. Comparativement au niveau d'avant-crise, les TPE-PME du secteur affichent une légère progression par rapport au 3^e trimestre 2019 (+0,5 %) et une hausse de +1,4 % par rapport aux trois premiers trimestres 2019.

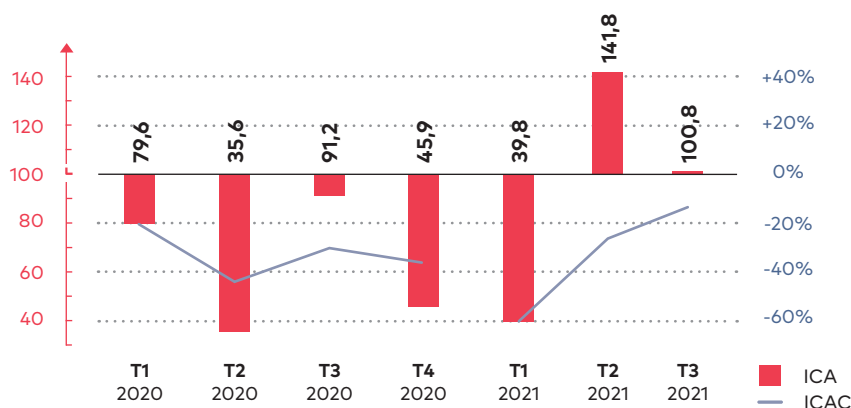


+12,9%

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020

Hébergement et restauration

L'activité des TPE-PME de l'hébergement-restauration a connu une légère hausse (+0,8 %) par rapport au 3^e trimestre 2020, mais avec un effet de base très favorable. Les entreprises du secteur voient en revanche leur activité se réduire de 13,6 % en cumulé depuis le début d'année. La comparaison par rapport au niveau d'avant-crise révèle une situation toujours très compliquée : -8,8 % par rapport au 3^e trimestre 2019 et -40,1 % en cumulé par rapport aux trois premiers trimestres 2019.



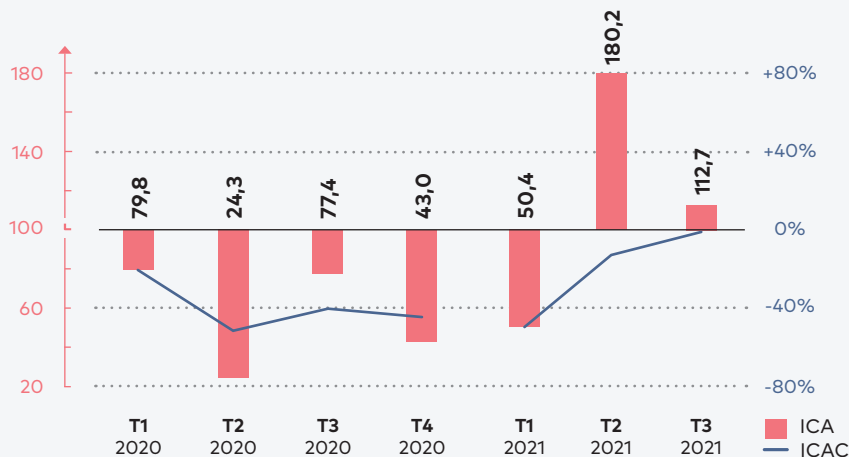
-13,6%

de baisse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020



Hôtels (5510Z)

L'activité des hôtels a significativement progressé lors du 3^e trimestre 2021 (+12,7 % par rapport à la même période de l'année précédente), notamment grâce à un effet de base très favorable. Le résultat cumulé depuis le début d'année reste en revanche inférieur de 1 % à celui des trois premiers trimestres 2020. Comparativement à 2019, les résultats restent également en deçà : -14,1 % au 3^e trimestre et -41,2 % en cumulé depuis le début d'année.



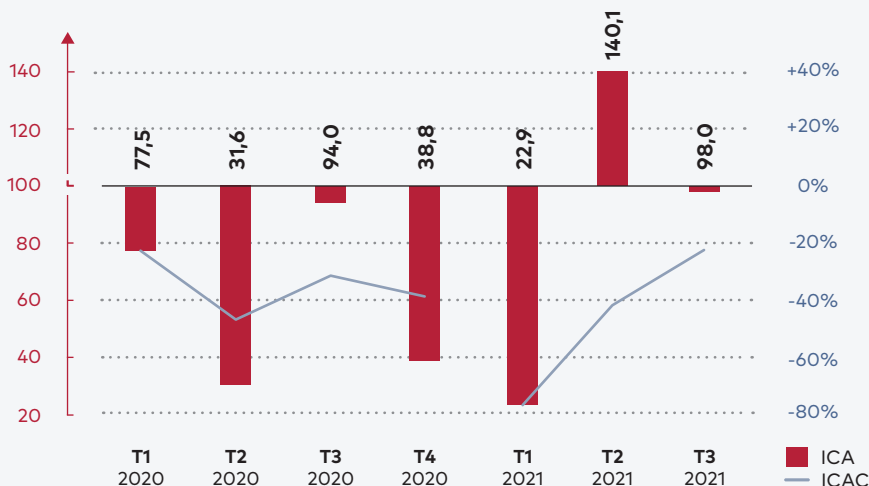
-1%

de baisse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020



Restauration traditionnelle (5610A)

Le CA des restaurants traditionnels s'est réduit de 2 % par rapport au 3^e trimestre 2020 et de 22,3 % en cumulé depuis le début d'année et ce, malgré les baisses significatives enregistrées un an plus tôt. Par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise, le CA des entreprises du secteur est inférieur de 8,5 % à celui du 3^e trimestre 2019 et de 46,6 % à celui des trois premiers trimestres 2019.



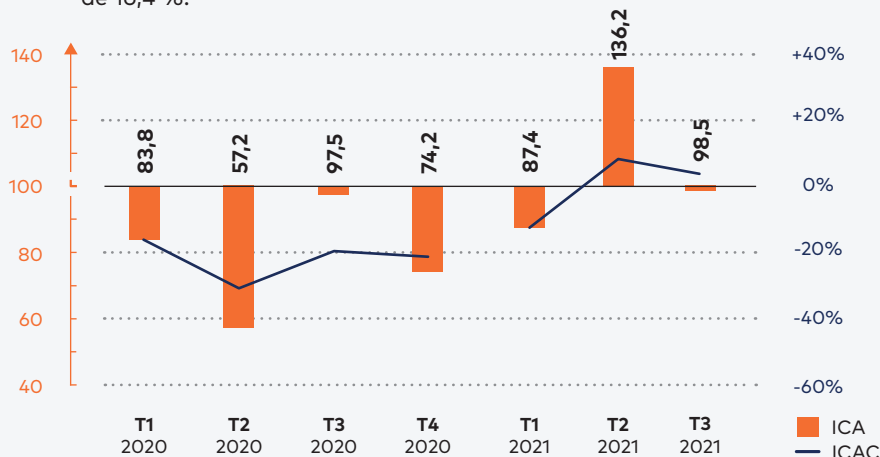
-22,3%

de baisse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020



Restauration de type rapide (5610C)

Les entreprises de la restauration rapide ont également vu leur CA repartir à la baisse au cours du 3^e trimestre 2021 (-1,5 %) malgré l'effet de base favorable. Si l'ICAC s'affiche en hausse sur les trois premiers trimestres de l'année (+4 %), les entreprises du secteur restent loin de leur niveau d'activité d'avant-crise. En effet, comparativement à 2019 l'activité au 3^e trimestre 2021 a diminué de 4,3 % et le CA cumulé sur les trois premiers trimestres s'est contracté de 16,4 %.



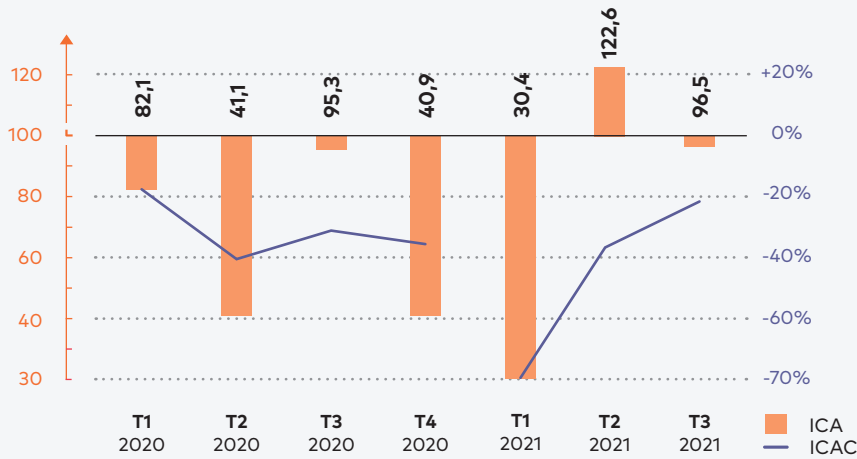
+4%

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020



Débîts de boissons (5630Z)

Les débîts de boissons ont vu leur activité repartir à la baisse au cours du 3^e trimestre 2021 (-3,5 %), malgré l'effet de base favorable. En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche un net recul (-21,8 %), en lien avec le très mauvais résultat du 1^{er} trimestre. Les entreprises du secteur restent également loin de leur niveau d'avant-crise : -9,7 % comparativement au 3^e trimestre 2019 et -42,5 % en cumulé depuis le début d'année.



-21,8 %

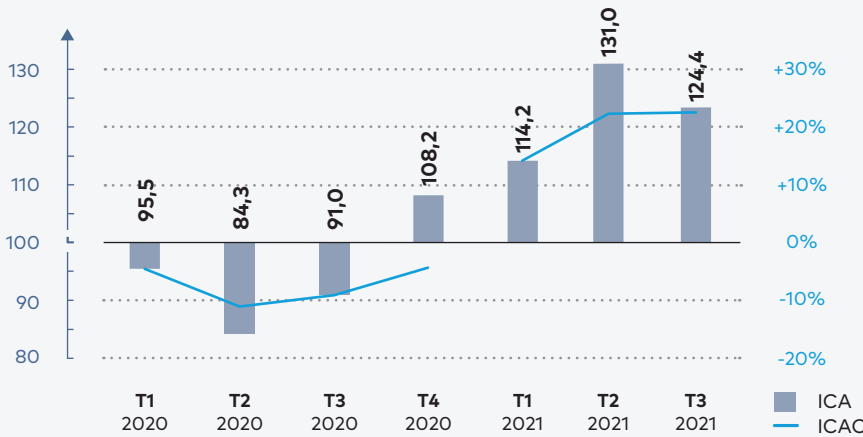


de baisse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020



Agences immobilières (6831Z)

Les agences immobilières enregistrent un quatrième trimestre consécutif de croissance (+24,4 %) et atteignent +22,5 % de hausse cumulée de CA sur les trois premiers trimestres 2021. Elles bénéficiaient cependant d'un effet de base particulièrement favorable, au vu des baisses d'activité subies un an plus tôt. Par rapport à 2019, la hausse s'élève à +11,2 % sur le trimestre et à +9,8 % en cumulé depuis le début d'année.



+22,5 %

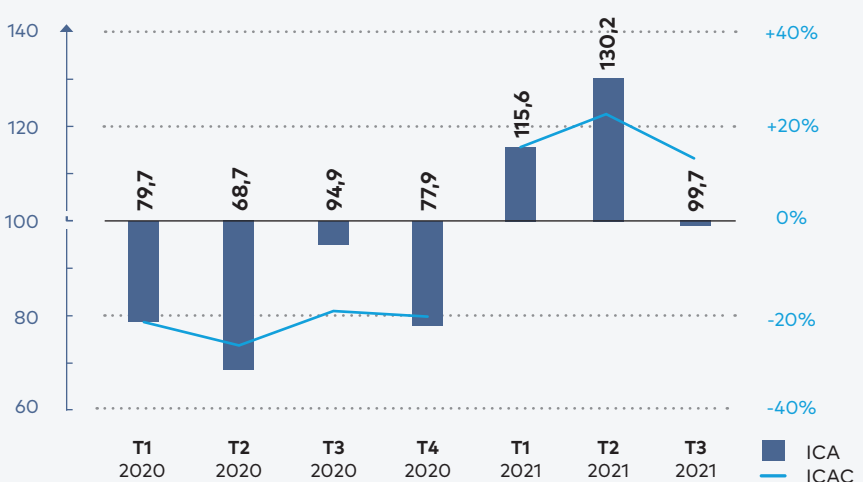


de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020



Coiffure (9602A)

Malgré un effet de base favorable, les salons de coiffure ont vu leur activité se réduire de 0,3 % au 3^e trimestre 2021, par rapport à la même période de l'année précédente. S'ils affichent une hausse cumulée de CA de 13,1 % depuis le début de l'année, ils sont encore loin de leur niveau d'avant-crise. Comparée à 2019, l'activité est en recul de 5,8 % sur le 3^e trimestre et de 8,1 % en cumulé sur les trois premiers trimestres de l'année.



+13,1 %



de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2021 par rapport à la période du 1^{er} au 3^e trimestre 2020

SOURCES & METHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont été désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). A titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :